

Annexe Annuelle N°10 Saison 2019

Championnat Inter-Comités

22-23 juin 2019

1 Introduction :

- ✓ Les Championnats Inter-Comités est une compétition ouverte à tous les nageurs n'ayant jamais pris part aux Championnats de France N1 et/ou N2 2019.
- ✓ A l'issue de la compétition :
 - Des cérémonies protocolaires seront établies par catégorie et par sexe au total des 3 meilleurs courses.
 - Un classement Inter-Comités sera établi.

2 Catégories concernées :

- ✓ Poussins/Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors
- ✓ Aucun sur-classement n'est autorisé.

3 Modalités de participation :

- ✓ Le règlement qui s'applique est celui de la Commission Nationale Nage avec Palmes.
- ✓ Les nageurs sont engagés par leur club et le représente.
- ✓ Les points de la table de cotation en vigueur seront utilisés.
- ✓ Le classement par catégorie et par sexe sera établi au total des points, des 3 meilleurs courses.
- ✓ Chaque région engage par le biais des clubs le nombre de nageurs qu'elle souhaite.
- ✓ Un classement Inter-Comité sera établi au total des 8 meilleurs nageurs maximum par sexe de chaque comité au total de leurs 3 meilleurs courses et à l'addition des points du relais.
- ✓ Les résultats sortiront par course, par sexe et toutes catégories confondues.
- ✓ Les relais comités 4x100m SF seront mixtes et composés librement de nageurs appartenant à 2 clubs différents au minimum. Les relais comptent double.

Annexe Annuelle N°10

Saison 2019

4 Programme :

SESSION 1			
1	400mSF F	5	100mBi F
2	50mBI H	6	50mAP H
3	100mSF F	7	
4	200mSF H	8	

SESSION 2			
1	400mSF H	5	100mBi H
2	50mBI F	6	50mAP F
3	100mSF H	7	4x100mSF
4	200mSF F	8	

La compétition se déroule par regroupement de comité :

Zone 1 : Ile-de-France, Hauts de France, Est, Bourgogne Franche Comté

Zone 2 : Normandie, Centre, Bretagne Pays de la Loire, Aquitaine Limousin Poitou Charente

Zone 3 : Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie, Corse,

Les DOM-ROMS ont la possibilité de s'associer au comité de leur choix.